

Adaptez votre logement à vos besoins

Adapter votre logement : aides aux travaux



*Vous occupez votre logement et vous souhaitez adapter votre logement à votre handicap ou votre perte d'autonomie ?
Vous pouvez bénéficier de subventions.*



Pour un accompagnement gratuit & personnalisé,
contactez l'équipe de suivi-animation de Rodez agglomération :



> Tél. 05 65 73 82 30 - Mail : aides.habitat@agglo-grandrodez.fr
> Sur rendez-vous : 6, avenue de l'Europe 12000 Rodez



Attention : Ne commencez pas vos travaux avant de déposer votre demande de subvention.

Quels travaux peuvent être financés ?

- > Adaptation de salle de bain
- > Élargissement des portes
- > Pose de main-courante, rampe et barre d'appui
- > Mise en place d'un monte-escalier
- > Suppression de marches, seuils et ressauts...

Seuls les travaux réalisés par des professionnels du bâtiment sont subventionnés (fourniture + pose).

Quelles aides peuvent être proposées ?

Les aides sont octroyées par l'Anah et Rodez agglomération.

Des aides complémentaires sont envisageables : aides des communes, des caisses de retraite, de la MDPH, crédit d'impôt, prêt social...

Quelles conditions pour bénéficier des aides ?

- > Vous habitez le territoire de Rodez agglomération
- > Votre logement a plus de 15 ans
- > Vous respectez les conditions de ressources en vigueur
- > Vous êtes en situation de handicap ou de perte d'autonomie



Exemple de financement

Un couple aux revenus très modestes, âgé de 80 ans, éprouve des difficultés à effectuer certains gestes de la vie courante. Afin d'être plus autonomes, ils souhaitent installer un monte-escalier et des volets roulants motorisés et remplacer leur baignoire par une douche.

Montant des travaux : **19 000 € TTC**

Total des subventions : **16 795 €** soit 88 % du montant des travaux

Restant à charge : **2 205 €**